IMT Nord Europe
École Mines-Télécom
IMT-Université de Lille

Notice destinée aux candidats aux programmes de mastères spécialisés®

Session 2027-2028

Candidatures ouvertes

du 01/09/26 au 31/01/2027 minuit pour les candidats internationaux.

du 01/09/26 au 31/05/27 minuit pour les candidats métropolitains.

Sommaire

1. Présentation du diplôme de Mastère Spécialisé 3
1.1. Conditions d'accès générales 3
1.2. Conditions de validation du Mastère Spécialisé3
2. Processus de candidature 4
3. Coût de la formation 5
3.1. Financement des études 6
3.2. Lieux des Formations 6

1. Présentation du diplôme de Mastère Spécialisé

« Le label Mastère Spécialisé (MS) est une marque collective, propriété de la Conférence des grandes écoles, attribuée à une formation spécifique de niveau BAC+6, organisée par une ou plusieurs Ecoles membres de la Conférence des grandes écoles, qui atteste de la qualité d'un processus complet de formation vis-à-vis des critères établis. »

Le Mastère spécialisé® est une formation complémentaire d'approfondissement d'expertise, qui s'adresse à des étudiants déjà diplômés et ayant acquis, le plus souvent, une première expérience professionnelle.

Les candidats en formation initiale de niveau BAC+5, souhaitant candidater dans le cadre d'une poursuite d'étude, peuvent le faire et devront apporter la preuve de validation leur niveau BAC+5, pour être définitivement admis.

1.1. Conditions d'accès générales

Sont recevables les candidatures des titulaires d'un des diplômes suivants :

- Titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master (formations évaluées par la Commission des titres d'ingénieur, liste publiée au journal officiel)
- Diplôme d'une école de management, privée ou consulaire, conférant le grade de master (formations évaluées par la CEFDG, liste publiée au bulletin officiel du MESR)
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (Diplôme national de master, DEA, DESS, …) ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5
- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 pour des candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée. Une attestation d'équivalence peut être exigée par l'école afin de garantir la validation du niveau M1 et/ou l'acquisition des 240 crédits ECTS correspondants
- Titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) niveau 7 (ancienne nomenclature niveau I)
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

1.2. Conditions de validation du Mastère Spécialisé

Le programme Mastère Spécialisé correspond à 75 crédits ECTS comprenant 45 crédits ECTS dédiés aux enseignements et 30 crédits ECTS répartis entre la mission en entreprise, la thèse professionnelle et la soutenance de cette dernière.

L'attribution de crédits ECTS doit se baser sur une évaluation individuelle. Dans le cas d'activités de groupe, l'évaluation de l'acquisition des compétences est individualisée.

Chaque module/matière évalué et validé permet, si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20, l'obtention de crédits ECTS. La note finale de l'UV est définie comme la moyenne pondérée des notes constituantes de l'UV.
L'unité de valeur est validée et les crédits correspondants sont attribués, si, après tous les contrôles passés, l'élève obtient une note finale pour cette unité de valeur au moins égale à 10/20.
Cependant, toute note inférieure à 5, obtenue à une évaluation d'un module/matière composante de l'UV, entraîne un examen de rattrapage, même si la compensation a permis l'obtention d'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 pour l'UV.À l'issue de la formation, le jury des études délibère sur la délivrance du diplôme.

Pour obtenir le diplôme, les élèves doivent :

- Avoir validé les 45 crédits ECTS de la partie académique (enseignements)
- Avoir validé les 30 crédits ECTS répartis entre la mission en entreprise, la thèse professionnelle et la soutenance de cette dernière. Le projet professionnel est préparé dans le cadre d'une mission en entreprise sous la forme d'une thèse professionnelle. La thèse représente un moyen privilégié d'acquisition de connaissances et de formation par la recherche. Le thème traité doit correspondre à une préoccupation réelle des besoins de l'entreprise et s'appuyer sur le corpus de recherche du domaine.

Tout élève ne remplissant pas ces conditions peut faire l'objet d'un refus d'attribution de mastère spécialisé, de label ou de titre.

A ces conditions, IMT Nord Europe ajoute l'obligation d'avoir réglé l'intégralité des droits et frais liés à la scolarité et dus à l'école.

La fin du cursus correspond à la date du jury des études qui statue sur l'ensemble des résultats du cursus de l'élève.
Si la formation excède la durée de la convention de formation, l'étudiant devra renouveler la convention et s'acquitter d'éventuels frais administratifs en rapport avec la prolongation de la formation.

2. Processus de candidature

Les candidatures pour la session 2027-2028 seront ouvertes du 01 septembre 2026 au 31 janvier 2027 pour les candidats internationaux, et jusqu'au 31 mai 2027 pour les candidats nationaux et européens.

Seuls les dossiers de candidature complets (entièreté des pièce justificatives demandées et paiement des frais de dossier) envoyés dans les délais impartis seront étudiés. Des informations plus détaillées sont précisées dans le dossier de candidature.

Les dossiers de candidature sont étudiés par le responsable pédagogique, qui peut solliciter d'autres enseignants chercheurs.
Les dossiers sont ensuite présentés à un jury d'admissibilité qui émet un avis favorable ou défavorable. La décision de ce jury est notifiée par email au candidat.
Le candidat admissible est convoqué à un entretien qui se déroulera en visioconférence, et permettra de valider l'adéquation de son projet professionnel avec le programme du Mastère Spécialisé
L'admission du candidat sera déclarée par le jury d'admission et communiquée par mail au candidat. La décision du jury ne peut donner lieu à aucune demande de recours.

Pour la session 2027-28, les dates des jurys d'admission seront communiquées début 2027

Le nombre de places étant limité, nous recommandons aux candidats admis, dès réception de l'avis d'admission de procéder à leur inscription administrative.

La date limite pour l'envoi des dossiers de candidature est fixée au 31 janvier 2027 pour les étudiants internationaux, afin de bénéficier du temps nécessaire à la réalisation de toutes les démarches consulaires comme le stipule le calendrier d'Etudes En France.

Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union Européenne, nous vous invitons à consulter les conditions de poursuite d'études en France et à vous inscrire sur : la plateforme « études en France ».

La date limite pour l'envoi des dossiers de candidature est fixée au 31 mai 2026 pour les candidats nationaux ou européens

Le dossier de candidature est accessible sur notre site internet.

Toutes les pièces justificatives à télécharger doivent être traduites en français ou anglais.

Les frais de dossier de 60 euros (€) sont non-remboursables* et peuvent être réglés directement à partir de la plateforme de candidature soit :

- Par carte bancaire sur demande
- Par Virement bancaire au compte du TRESOR PUBLIC LILLE en mentionnant votre nom de famille et le nom du programme de Mastère Spécialisé.

RIB
Code banque 10071 - Code Guichet 59000 - n° Compte 00001024334 – Clé 44
IBAN : FR76 1007 1590 0000 0010 2433 444 ✓ **BIC/Swift Code :** TRPUFRP1 ✓ **Bénéficiaire :** IMT NORD EUROPE– AGENCE COMPTABLE ✓ **Adresse du bénéficiaire :** 941 rue Charles Bourseul, BP838, 59508 Douai cedex, France ✓ **Téléphone :** +33 3 27 71 22 22 ✓ **Nom de la banque :** TRESOR PUBLIC LILLE ✓ **Adresse de la banque :** 82 Av. Du Président John F. Kennedy, 59800 LILLE, FRANCE

**Les frais de dossier ne sont pas remboursables quel que soit le motif (renonciation, démission, avis défavorable du jury etc.). Tous les frais de dossier restent acquis par IMT Nord Europe.*

3. Coût de la formation

Le coût de la formation diffère selon le programme et la nature du financement. Ces tarifs sont validés par le Conseil d'École de IMT Nord Europe. Pour le cycle 2026-27, les tarifs sont les suivants :

- **Financement personnel ou demandeur d'emploi :**

- Management des risques professionnels et technologiques (MS MRPT) - Ingénierie de l'économie circulaire appliquée aux matériaux durables (MS INECAM) - Produits et procédés de l'industrie du béton (MS PPIB)	7 500 € net de taxes (sept mille cinq cent euros nets de taxes)
- Ingénierie de la cybersécurité (MS CSE)	9 000 € net de taxes (Neuf mille euros nets de taxes)
- Expert en IA et réseaux (MS NAITWORKS) - Expert en stratégie et transformation IA et données (MS ESTIAD)	11 000€ net de taxes (Onze mille euros nets de taxes)

- Financement entreprise : nous consulter

À ces coûts de formation le candidat doit ajouter à son budget :

- La CVEC, contribution de vie étudiante et de campus : 105 € (pour l'année 2025-2026), montant fixé par le MESRI, qui évolue chaque année. La CVEC est due uniquement pour les candidats en formation initiale.
- Les frais d'hébergement et de restauration (plus d'infos via ces liens - https://imt-nord-europe.fr/experience-etudiante/logements/ https://imt-nord-europe.fr/experience-etudiante/restauration/)
-

3.1. Financement des études

La formation est mensualisée sur l'année d'enseignement, la 1ère échéance est payée au moment de l'admission et est remboursable en cas de refus de visa (sur présentation d'un justificatif). Les paiements se font par prélèvement automatique.

3.2. Lieux des Formations

MS BE+, PPIB, InECAM	IMT Nord Europe - Campus de Lahure	Boulevard Lahure 59500 Douai
MS CSE , NAITWORKS, ESTIAD	IMT Nord Europe – Campus de Villeneuve D'Ascq	Cité scientifique Rue Guglielmo Marconi BP 20145 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
MS MRPT	IMT Nord Europe – Campus de Bourseul	941 rue Charles Bourseul 59500 Douai

Pour plus d'informations concernant le rythme de la formation, le programme, nous vous invitons à consulter le site web de l'école : https://imt-nord-europe.fr/formations/masteres-specialises/